

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonce à long terme, conditions libérales.
 Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

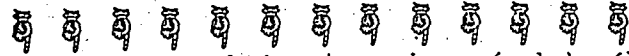
SOMMAIRE.

- Revue de la Semaine : Pie IX et un miracle.—Améliorations au Lac St-Jean ; augmentation en population et en industrie.—Lots de terre vendus à Roberval (Lac St Jean).—Nécrologes : Révérend M. P. F. X. O. Paradis, curé de St Auselme ; Madame Rose de Lima Pêchêne, épouse du Capitaine Alfred Potvin, professeur de droit rural à l'école d'agriculture de Ste Anne.
- Causerie agricole : Concours régionaux et distinctions de mérite agricole.
- Sujets divers : Choix des pommes de terre pour semence.—Contagion du farcin.—Le bois vif dans la taille des arbres.—Moyen pour reconnaître la faculté germinative des grains.—Les oiseaux et l'agriculture.
- Choses et autres : Quelques conseils agricoles.—Le meilleur engrais.—Poids et mesures.—Incubation artificielle des canards.
- Récettes : Remède contre les brûlures.—Moyen pour avoir un baromètre économique.—Mèche de lampe.

REVUE DE LA SEMAINE

Pie IX et un miracle.—Nous ne disons pas : Un miracle de Pie IX, pour ne rien préjuger des décisions de l'Eglise. Voilà le fait :

A commencement de novembre, une religieuse de la Charité se trouvait malade d'une péritonite aiguë, dans son couvent de Sainte-Marie in cappella, dans le Transtevere. Les moyens humains étaient reconnus inutiles, l'état semblait désespéré. Les bonnes sœurs de la communauté résolurent de faire violence au ciel ; on voulut recourir à un saint, et chacun proposait tel ou tel nom, selon sa dévotion personnelle. La supérieure fit tirer au sort, et le premier nom qui sortit fut celui de Pie IX. On observa que Pie IX n'était point canonisé et qu'on ne pouvait faire en son nom des prières publiques et solennelles. On fit un nouvel essai, le nom de Pie IX sortit une seconde et une troisième fois. La volonté de Dieu parut manifeste et le triduum commença en adressant les prières publiques au Sauveur lui-même et en invoquant tout bas le nom du pontife de la Vierge. Les trois jours s'écoulèrent. Le dimanche 11 novembre, à midi, la malade était toujours à l'extrémité, mais à 1 heure du soir, elle se sentit guérie, se leva et fit une longue action de grâces. Puis elle alla au réfectoire, mangea de bon appétit, et depuis les médecins, étonnés, reconnaissent que leur besogne est faite et qu'ils n'ont plus qu'à croire et admirer.—(D'après Il divin Salvatore.)—*Petite Revue du Tiers ordre.*



A nos abonnés retardataires.—Au premier numéro de la présente année de la Gazette des Campagnes, nous faisons appel à nos abonnés retardataires de nous payer au plus tôt le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous le disons à regret bien peu ont répondu à cet appel : soixante au plus ; tandis que nous comptons sur notre liste près de mille abonnés qui sont en retard dans le paiement de leur souscription à la Gazette des Campagnes. Nous aimons à croire que c'est oubli de leur part, car nous ne saurions imaginer qu'ils voulassent ainsi sciemment nuire aux intérêts d'un journal d'agriculture qui a à cœur d'aider au progrès agricole que nécessairement tout le monde doit désirer, car tous en proclamant la nécessité, puisque du progrès agricole dépend l'avenir prospère de notre pays. Nous vous en supplions, payez-nous au plus tôt ce que vous nous devez pour abonnement à la Gazette des Campagnes, afin de nous donner les moyens de travailler avec courage et persévérance à cette œuvre que nous poursuivons depuis déjà un si grand nombre d'années et qui est si chaleureusement accueillie par la plupart de nos confrères de la presse canadienne, auxquels nous devons nos plus sincères remerciements.

Amélioration au lac St-Jean.—Augmentation en population et en industrie.—Sous ce titre nous lisons dans la Gazette de Montréal :

“ Les résultats accomplis par la construction d'un chemin de fer dans un pays nouveau sont faciles à constater au lac St-Jean, dans cette province. La voie ferrée de Québec à Roberval n'est ouverte au trafic que depuis le commencement de décembre dernier, et

déjà les bienfaits résultant de cette voie sont tout à fait étonnants. Roberval, très joli village situé sur la rive sud du lac St-Jean, est le terminus de la ligne principale de la voie ferrée, et se trouve à 190 milles de Québec.

“ Pendant les derniers mois on a érigé un si grand nombre d'édifices que le village a presque doublé en étendue et qu'il a maintenant la prétention d'être rangé parmi les villes.

“ Le nombre des magasins a augmenté dans la même proportion; un hôtel princier a été construit sur un site élevé dominant le lac, et est très bien tenu par M. J. H. Baker, autrefois de l'hôtel Windsor. Montréal. Une grande fonderie et une usine ont été ouvertes dans le village; MM. Ross, de Québec, ont fait construire une scierie à vapeur, pouvant scier vingt millions de pieds de bois pendant la saison; on a ouvert une grande carrière de pierre à chaux; on est à construire un hôtel de ville; les Dames Ursulines ont érigé un vaste couvent au coût de \$30 000; un steamer pour les passagers, pouvant contenir 500 voyageurs, a été construit et mis en opération sur le lac pendant la dernière saison; on a construit un grand quai et la population a demandé au gouvernement fédéral de placer des phares et des bouées sur le lac afin de rendre la navigation sûre.

“ Mais Roberval n'est pas la seule localité dans le district qui progresse. Les villages de la jonction Chambord, de Saint-Jérôme, de St-Gédéon, de St-Primo, d'Hébertville et de St-Félicien se couvrent rapidement de nouvelles maisons et de nouveaux magasins. Le nouveau canton de Normandin, à l'ouest, immense région plane, qui contient la plus belle terre de la province, a doublé en population pendant l'année dernière. On peut dire la même chose de la paroisse de St-Bruno, à l'extrémité est du lac, et aussi de la paroisse voisine de Saint-Joseph d'Atma.

“ L'exploitation du bois se fait dans ce district sur une grande échelle. On dit que 3,000 hommes sont employés cet hiver dans les chantiers le long de la voie ferrée entre Québec et le lac St-Jean, et que le revenu des terres de la couronne dérivant de cette source sera trois fois plus considérable qu'auparavant. Tout homme qui peut travailler trouvera ainsi de l'ouvrage dans ce district.

“ Ces faits servent à démontrer les résultats étonnants qui ont suivi la construction d'un chemin de fer dans cette contrée dont les ressources naturelles n'étaient point développées. Comme une petite partie seulement de ce vaste territoire a été établie, on s'attend cette année à un immense mouvement de colonisation.”

Lots de terre vendus à Roberval (Lac St-Jean).—Le nombre des terres de la Couronne vendues aux nouveaux colons à Roberval, durant les dernières années est comme suit: En 1886, 92 lots, 8.827 acres; en 1887, 159 lots, 15,460 acres; en 1888, 190 lots, 18 062 acres; total, 641 lots, 42,949 acres. Outre les lots ci-dessus, 150 lots seront occupés, au printemps prochain, par un certain nombre de nouveaux colons du comté de Yamaska. Les lots vendus sont situés dans pas moins

de quinze townships, ce qui donne une idée de l'immense étendue du territoire du Lac St-Jean.

Nécrologies.

RÉVÉREND M. P. F. X. O. PARADIS

Curé de St-Anselme.

La paroisse de St-Anselme vient de faire une perte sensible dans la personne de son vénérable curé, le révérend M. Paradis. Atteint depuis quelques mois d'une grave maladie il était allé à l'hospice des Sœurs de la Charité pour lequel il professait une grande estime, et malgré les soins constants qui lui furent prodigués, il est décédé à l'hospice le 1er mars.

M. Paradis naquit, le 29 juin 1829, à Québec. Il fut ordonné prêtre à Québec le 28 septembre 1852, et fut nommé vicaire à l'église St-Jean-Baptiste de Québec. En 1854, fut nommé curé de Laval, et de St-Edouard de Frampton en 1856, avec les dessertes de St-Malachie, de St-Odilon, Cranburn et Standon. En 1865, il devint curé de Ste-Anne de la Pocatière où il fonda le couvent actuel dirigé par les révérendes Sœurs de la Charité; il était curé de St-Anselme depuis le 26 août 1875.

Les restes mortels de ce vénérable prêtre ont été transportés à St-Anselme où ont eu lieu les obsèques. Son Eminence le Cardinal Taschereau et un nombreux clergé ont assisté aux funérailles.

La mort de ce prêtre laissera des regrets très profonds, et son souvenir sera précieusement conservé par tous ceux qui ont pu observer de près cette longue vie consacrée toute entière au service de la religion et à la gloire de l'Eglise.

MADAME ROSE DE LIMA DÉCHÈNE

Epouse du Capt. Alfred Potvin, professeur de droit rural à l'école d'agriculture de Ste-Anne.

La mort impassible promène sa faux cruelle dans nos rangs, où elle vient de moissonner une existence bien précieuse, plongeant dans un deuil prématuré huit enfants en bas âge et un époux impitoyablement éprouvé. Dimanche, 3 mars, elle enlevait à l'affection des siens, après six mois et plus de souffrances supportées avec une admirable patience et une résignation vraiment chrétienne, Rose-de-Lima Déchéne, âgée de 45 ans, épouse du Capitaine Alfred Potvin, de Ste-Anne de la Pocatière, professeur de droit rural à l'école d'agriculture de Ste-Anne.

Cœur noble, formé par une éducation supérieure, elle fut une épouse vertueuse et une mère dévouée; la femme selon le cœur de Dieu.

Ses précieuses qualités, qui la firent hautement apprécier de tous ceux qui l'ont connue, rendent plus pénibles encore à son mari et à ses enfants la perte douloureuse qu'ils ont faite.

Elle était sœur du révérend M. L. P. Déchéne, curé de St-Samuel de Gayhurst, et des révérendes Sœurs Ste-Christine et St-Lazare, religieuses de la Charité.

Les obsèques ont eu lieu mercredi, 6 mars, à l'église paroissiale de Ste-Anne de la Pocatière, au milieu d'un grand concours d'amis venus pour donner au Capitaine Potvin un témoignage de sympathie et d'estime.

La levée du corps a été faite par le Rév. M. L. O. Tremblay, directeur de l'école d'agriculture. La grand'messe a

été chantée par le Rév. M. Chs A. Collet, vice-supérieur du collège Ste-Anne; M. l'abbé Gagnon, diacre, et M. l'abbé Picard des Trois-Maisons sous-diacre. Les élèves du collège Ste-Anne assistaient à la cérémonie et le chœur du collège a remarquablement rendu, indépendamment des chants liturgiques, quelques morceaux de circonstance. L'absoute a été donnée par le Rév. M. A. Michaud, procureur du collège de Ste-Anne.

Nous prions le capitaine Potvin d'agréer l'expression de nos condoléances les plus sympathiques.

CAUSERIE AGRICOLE

CONCOURS RÉGIONAUX ET DISTINCTIONS PROVINCIALES DE MÉRITE AGRICOLE.

A la demande du correspondant AGRICOLA du *Journal d'agriculture illustré*, nous publions l'appréciation suivante sur les "Concours régionaux et distinctions provinciales de mérite agricole," que ce correspondant doit faire paraître dans le numéro du mois de mars de ce journal sous le titre

L'ACTE PROPOSÉ CRÉANT.

DES CONCOURS RÉGIONAUX ET DES DISTINCTIONS PROVINCIALES DE MÉRITE AGRICOLE.

En 1869,—il y a vingt ans,—le "Conseil d'agriculture" rendait obligatoire, tous les deux ans, dans toutes les "sociétés d'agriculture" du pays, les "Concours des terres les mieux tenues." La grande majorité du "Conseil" espérait par là créer une grande émulation parmi les cultivateurs. Il y eut, il est vrai, quelques voix discordantes, et des difficultés vraiment considérables à vaincre, dues aux préjugés existants alors; mais le Conseil d'agriculture finit par faire accepter de bon gré ces concours dans presque toutes les sociétés d'agriculture du pays. Partout où ces concours ont été bien compris et bien faits, ils ont produit beaucoup d'émulation et des progrès agricoles indiscutables.

Depuis 1869, il y a eu, en moyenne, dix concours des terres les mieux tenues, dans la plupart des 83 sociétés d'agriculture existantes. Dès le commencement de ces concours, il fut ordonné d'accorder, dans chacune des sociétés, au moins cinq prix: de \$50; de \$40; de \$30; de \$20 et de \$10 respectivement. Les prix accordés par chaque société étaient donc de \$150, plus les dépenses des juges, faisant un total d'au moins \$200 par société, tous les deux ans. Ces sommes d'ailleurs provenaient toujours entièrement, du généreux octroi qu'accorde la loi chaque année à ces sociétés. La somme ainsi dépensée sur les octrois provinciaux pour ces concours est d'environ \$120,000; ou de \$12,000, tous les deux ans.

Il existe, aujourd'hui, dans chacune des sociétés d'agriculture où ces Concours ont eu lieu, environ cinquante concurrents heureux, dont dix ont pris chacun un premier prix de comté, à cause du réglemeut très sage du Conseil empêchant la même personne de prendre plusieurs fois ce prix, et de décourager par là des concurrents moins favorisés. Malheureusement, faute des moyens nécessaires pour établir

les Concours Régionaux, le Conseil d'agriculture est lui-même dans l'impossibilité de connaître quels sont, aujourd'hui, les meilleurs cultivateurs de la province, et de chaque comté. Et parmi les lauréats des comtés respectifs, quel est celui qui céderait volontiers le pas aux autres concurrents heureux, d'un même comté ou de comtés voisins?

Mais ce qui est encore plus grave, c'est que, malgré le chiffre considérable des dépenses dans ces Concours, il ressort peu ou point d'enseignements utiles que l'on pourrait proposer avec quelque certitude à l'imitation des cultivateurs de la province en général, ou même des comtés où ces concours ont eu lieu. Et la raison s'explique par le nombre trop grand de concours, et la difficulté ou plutôt l'impossibilité de trouver, en aussi grand nombre, des juges compétents, capables de commenter suffisamment leurs jugements.

Cependant, rien ne serait plus précieux, pour l'amélioration de notre agriculture, que la connaissance précise des pratiques qui enrichissent nos meilleurs cultivateurs et leur permettent de vivre dans l'aisance, là où d'autres, aussi bien situés mais moins habiles, se découragent et découragent assez souvent ceux qui les entourent.

En dehors de ces raisons qui rendent nécessaires les Concours Régionaux, il en existe une qui semble plus forte que toutes les autres, au moins pour la grande majorité des comtés situés au cœur de la province:

On demande de tous côtés et depuis longtemps, la création de fermes vraiment modèles, c'est-à-dire des fermes bien mieux et plus profitablement cultivées que d'ordinaire, donnant surtout de plus grands bénéfices, en argent sonnante et sans épuiser la terre. Et on les voudrait suffisamment rapprochés pour que tout cultivateur de bonne volonté eut l'occasion de suivre ces cultures de près, afin d'en tirer pour lui-même tout l'enseignement qu'elles comportent. C'est pour cette raison que l'on désire voir établir une ferme modèle, si possible, dans chaque comté. Mais on s'effraie à bon droit du coût et des risques d'une pareille entreprise, surtout si, comme la chose est probable, les résultats à obtenir restaient fort problématiques, à cause des difficultés à surmonter.

D'un autre côté, il existe bon nombre de localités dans le cœur de la province, situées à proximité de plusieurs comtés différents, et tout à fait faciles d'accès, tout autant que le serait le centre d'un seul de ces comtés. Dans toutes ces localités les concours régionaux mettraient en évidence les meilleures cultures de toute la région, et ces cultures, quelque imparfaites qu'elles pourraient être en commençant, seraient encore les meilleures, et par conséquent, modèles pour la Région toute entière. D'ailleurs, la compétition entre les meilleures, et les honneurs et les prix en argent qui en découleraient, amèneraient très rapidement le plus grand perfectionnement possible dans ces cultures modèles, et cela, par les meilleurs cultivateurs du pays. Nous jouirions donc immédiatement de tous les avantages des fermes modèles, à la portée de tous les cultivateurs de bonne volonté, et cela sans risque et sans autre déboursé de la part du gouvernement.

La demande de Concours Régionaux n'est pas nouvelle. Le Conseil d'agriculture les désire depuis plusieurs années. Il en est de même de la plupart des

cultivateurs, surtout parmi ceux qui se sont distingués dans les concours de comtés. Ceux-ci ont hâte de se mesurer de nouveau entre eux, ou même dans un rayon plus grand, où de nouveaux lauriers les attendent, ou du moins, des leçons d'excellente culture, dont ils sauront bien tirer profit.

L'avantage, par excellence, des *Concours régionaux* sur les concours de comté découle de l'importance à donner aux premiers. Le nombre de concours régionaux étant restreint à deux, tout au plus, chaque année, on pourra choisir les juges les plus compétents du pays, et ceux-ci seront en mesure de donner une grande publicité à tous les détails qui distinguent les meilleures pratiques agricoles, tandis que la chose est tout à fait impossible pour les concours de comtés, dans les quatre-vingt-trois sociétés existantes.

Bien que chacun des *Concours Régionaux* puisse se faire au besoin la même année, les promoteurs du *Bill* en question semblent convaincus qu'il serait prudent, et beaucoup plus avantageux, de prendre cinq années pour compléter ces divers concours, dans la province toute entière. Ce mode réduirait les difficultés d'organisation au minimum; il permettrait de choisir les juges avec le plus grand soin, et de procéder en tout avec la plus grande prudence possible. Rien n'empêcherait cependant de commencer dès la première année, dans les deux *Régions* les plus avancées du pays: celles de Montréal et de Québec. C'est là où trouvent le plus de cultivateurs de renom. Ces deux concours terminés mettraient en évidence un bon nombre de cultivateurs déjà connus et respectés de tous, les lauréats des deux régions les plus importantes du pays. Nous aurions comme résultat le choix de juges et un bon nombre, lesquels étant lauréats eux-mêmes, comprendraient parfaitement le système suivi dans ces concours et sauront y apporter les perfectionnements désirables. Nous serions donc, dès la seconde année, en mesure de compléter tous les concours régionaux, du coup, si cela devenait désirable. Cependant tout nous porte à croire que les cultivateurs des autres régions préféreront profiter des enseignements nombreux qui découleront de la publication des meilleures pratiques agricoles, constatées chez les concurrents heureux des régions de Montréal et de Québec. Ils seront ainsi mieux préparés aux concours de leurs régions respectives.

On objectera peut-être que, dans les *Concours régionaux*, les amateurs et autres personnes enrichies en dehors de l'agriculture, prendront les prix offerts, à l'exclusion même des cultivateurs moins riches, n'ayant d'autres ressources que celles produites par leur travail agricole. Cette crainte ne saurait être fondée, puisque le conseil d'agriculture qui doit diriger les *Concours Régionaux*, exclut de tout prix en argent toute personne s'étant enrichie en dehors de l'agriculture et ne faisant pas de cette dernière son unique source de revenus. Ce règlement assure donc au cultivateur praticien le monopole des prix en argent qui seront offerts dans les *Concours Régionaux*. Ces cultivateurs auront de plus, selon leur mérite, droit indiscutable aux distinctions honorifiques très importantes créées par l'Acte en question, le que les distinctions sont à vie et rejailliront sur la famille toute entière des lauréats.

Ayant ainsi rendu pleins et entière justice aux tra-

vailleurs de l'agriculture, il ne serait que juste d'offrir également des primes honorifiques aux cultivateurs riches, parfaitement habiles, lesquels répandent autour d'eux des enseignements d'une valeur incontestable, et dont les cultures seront d'autant plus modèles qu'elles profiteront du bon emploi de capitaux placés dans la terre, et donnant des revenus satisfaisants, parfaitement assurés et des plus légitimes.

Il nous semble évident, par ce qui précède, que les *Concours Régionaux* créeront une émulation extraordinaire parmi les cultivateurs: ils seront de nature à populariser partout les meilleures pratiques agricoles, du moment que ces pratiques seront bien comprises de chacun, et qu'elles donneront aux cultivateurs des revenus certains et considérables.

Or, il est déjà établi, d'une manière incontestable, que certains cultivateurs, aussi actifs qu'habiles et intelligents, mais malheureusement trop rares, obtiennent dans cette province des profits nets du double au quintuple de ce qu'obtiennent, en trop grand nombre, d'autres cultivateurs aussi bien situés sans doute, mais n'ayant pas la même ambition et surtout, l'avantage d'avoir appris à fond leur métier. On peut ainsi calculer approximativement la somme énorme de richesses agricoles encore inexploitées trop généralement dans notre province, faute de connaissances, et surtout, d'émulation entre cultivateurs, de paroisse à paroisse, et de région à région.

La régie de ces divers concours Régionaux, et les bourses à donner étant laissées au Conseil d'agriculture, et à l'approbation du Lieutenant-gouverneur en conseil, il sera facile, par de sages règlements, de rendre égale justice à chacun des comtés du pays, quel que soit leur degré d'avancement, leur situation, ou l'étendue de la *Région*.

Quant à la partie financière, on a vu plus haut que les octrois votés par la Législature aux sociétés d'agriculture, depuis vingt ans, pour les *concours de fermes les mieux tenues*, nous ont coûtés au moins \$120 000; soit \$12 000 tous les deux ans; et qu'au point de vue public, la province et même les comtés intéressés en tiraient peu ou point d'enseignement vraiment utile.

Par les *concours Régionaux*, au contraire, la province ne dépenserait que \$5 000 par année; ou dans 20 ans, tout au plus \$80 000. Et cependant dans cet espace de temps, nous aurons quatre grands concours de toute la province, dans lesquels tous les comtés du pays, sans exception, auront concouru entre eux autant de fois, avec des privilèges égaux; nous dotant ainsi d'un grand nombre de lauréats connus, parmi les meilleurs praticiens de chaque comté.

On peut donc affirmer que ces concours régionaux sont de nature à créer, partout dans la province, de nombreuses fermes vraiment modèles, qui continueront à se perfectionner d'année en année, de *Concours en Concours*, et sans subvention aucune du gouvernement.

On peut affirmer de plus en plus que l'effet certain et immédiat de ces concours régionaux sera de créer un enseignement provincial solide, qui n'existe pas encore, et de nature à enrichir chacun des cultivateurs du pays, pourvu qu'il soit assez intelligent et assez actif pour profiter des leçons sans nombre d'agriculture pratique qui découleront des rapports qu'en

feront les juges, et des visites faciles à faire chez les lauréats eux-mêmes.

Donc, pour nous résumer, ces *concours régionaux* feront connaître les agriculteurs d'un mérite certain, et leurs terres deviendront, par le fait, de véritables *fermes modèles* pour la province toute entière. Les pratiques qui enrichissent ces cultivateurs pourront alors être imitées facilement, puisque tous les détails qui assurent les succès particuliers de ces *lauréats* ressortiront clairement par les rapports qu'en devront faire des juges choisis parmi les agronomes les plus compétents du pays.

Cette mesure permettra de plus d'employer aux concours de paroisses, également désirables, les sommes considérables employées aujourd'hui aux concours de comté.

Enfin, les *Concours Régionaux*, demandés avec instance depuis si longtemps, nous semblent particulièrement propres à rendre d'immenses services au pays, et à satisfaire tout praticien éclairé, qui désire se tenir au courant de tous les progrès.

AGRICOLA.

16 février 1889.

Choix des pommes de terre pour semence.

La féculé est ce que l'on recherche le plus dans la pomme de terre; par conséquent il faut toujours choisir celles qui sont plus riches sous ce rapport, et il est facile de s'en rendre compte en employant le procédé suivant, au moyen duquel on reconnaît les tubercules les plus lourds: On jette les pommes de terre dans de l'eau salée, et celles qui plongent au fond de la solution la plus dense sont les plus féculentes, et on leur donne la préférence.

Pour que les tubercules soient placés dans les meilleures conditions, il faut d'abord leur donner le temps de bien mûrir, puis les conserver dans le meilleur état de santé et avec toutes leurs forces productives jusqu'au moment de la plantation.

Or, que se passe-t-il habituellement? On met les pommes de terre dans des caves, où elles sont plus ou moins exposées à l'influence de l'air; il se produit alors des germes que l'on arrache lorsqu'il faut planter: de cette façon les tubercules sont déjà à moitié épuisés par cette végétation prématurée, et il leur reste tout au plus quelques germes disponibles pour la reproduction.

Certains cultivateurs mettent les pommes de terre sur un plancher où elles se dessèchent sans germe; elles perdent ainsi la plus grande partie de leur eau, absolument nécessaire à la végétation, eau qui ne leur est rendue que d'une façon très imparfaite par le séjour dans la terre.

Les éléments qui constituent le principe de la pomme de terre ont pour but la reproduction et sont destinés à nourrir le germe de la plante nouvelle jusqu'à ce que ce germe ait poussé des racines et qu'il puisse trouver dans le sol une nourriture suffisante. La chair de la pomme de terre remplace le lait de la nourrice, et par conséquent le rejeton sera plus ou moins fort, selon que ce lait lui aura été donné avec plus ou moins d'abondance. Or, des tubercules épuisés par une germination hâtive et intempesive, ou appauvris par la dessiccation, ne constituent plus de bonnes nourrices, et

donnant presque toujours des rejetons abâtardis et chétifs.

Il est donc fort important de conserver avec le plus grand soin les pommes de terre destinées aux semences, de façon qu'elles n'aient pas une germination prématurée, et qu'elles ne soient pas desséchées; il suffit pour cela de prendre les moyens de les conserver intactes jusqu'à l'époque de la plantation.

Les formes, les qualités, les défauts, les maladies des animaux passent presque toujours à leurs descendants; or, il en est absolument de même dans le règne végétal: les semblables produisent des semblables, et d'une graine dégénérée, placée dans de mauvaises conditions, ne peuvent venir que des produits dégénérés.

Une pomme de terre qui n'a point atteint sa maturité, ou qui a perdu ses qualités primitives pour une circonstance quelconque, ne peut pas transmettre les qualités qu'elle n'a plus.

Il est très important de ne choisir pour semence que les meilleures pommes de terre, de ne planter que celles parfaitement saines, et de donner toujours la préférence aux pommes de terre entières, plutôt grosses que petites, car, dans toutes les expériences, le produit de la grosse semence a présenté en sa faveur des différences considérables qui se sont élevées de 63 à 70 pour 100.

On se plaint généralement que toutes les espèces de pommes de terre dégénèrent, nous n'en sommes pas étonnés, lorsque nous voyons employer partout les moyens les plus propres à produire cet effet, en vendant les plus beaux tubercules et en ne réservant pour la semence que ceux dégénérés.

Voici une méthode tout opposée qui nous a été indiquée par un de nos abonnés. Voici ce qu'il nous écrivait: " J'avais souvent observé que quelques plants de patates produisaient des tubercules plus gros, d'une forme plus régulière et en plus grandes parties, sans autre cause apparente que le caprice de la nature; je les choisissais pour les planter l'année suivante, et j'avais la satisfaction de les voir toujours donner des produits supérieurs en quantité et en qualité à ceux des tubercules plantés sans choix, quoique la terre et la culture fussent les mêmes. J'ai toujours persisté dans cette pratique, et j'ai été amplement récompensé des petits soins qu'elle a exigés. "

Ceux qui se livrent à la culture des pommes de terre, doivent d'abord choisir un sol convenable, le bien préparer, et surtout le rendre très meuble. Il est important de fumer copieusement et de donner la préférence à l'engrais contenant les substances qui sont en rapport à la composition du tubercule, et que la plante s'assimile, par conséquent, avec plus d'avantage. Il est nécessaire d'employer pour semences des pommes de terre dont les facultés germinatives ne soient pas affaiblies; de choisir celles qui sont plus riches en féculé, et surtout de rejeter les tubercules petits et chétifs; car la qualité des semences exerce incontestablement une très grande influence sur l'avenir de la production.

En agissant de la sorte et en prenant toutes les précautions que nous venons d'indiquer, nous serons certains d'obtenir des résultats satisfaisants.

Contagion du farcin.

Les cultivateurs ne peuvent trop se mettre en garde, en soignant leurs bestiaux, contre certaines maladies contagieuses auxquelles ces derniers sont sujets. On sait que la morve se communique du cheval à l'homme par le seul fait des pansements faits sans précaution ; à l'heure qu'il est l'expérience prouve qu'il en est de même à l'égard de la *picote* dont sont atteints un grand nombre de chevaux dans plusieurs endroits de la province de Québec. Grand nombre de personnes ont été atteintes de cette maladie en donnant des soins à leurs chevaux malades.

Le bois vif dans la taille des arbres

Lorsqu'on supprime à un arbre une branche vive, ayant atteint une grosseur de plusieurs pouces, il est très important, surtout si c'est un arbre à fruit, de préserver la section coupée du contact direct de l'air : dépourvu d'une enveloppe protectrice, l'exposition au soleil, les alternatives d'humidité et de sécheresse le font fendiller et en préparent le décompositon. Une foule d'insectes, attirés par la sève, viennent s'y fixer et en hâtent la putréfaction. En outre, la sève descendante, rencontrant une issue, s'accumule autour de la branche coupée et finit par former un bourrolet circulaire peu agréable à l'œil. La cire à greffer des jardiniers pare très bien à cet inconvénient ; mais outre qu'on l'a pas toujours sous la main, il faut encore la faire fondre et savoir l'appliquer.

M. L. de Vaugelas indique un préservatif beaucoup plus facile et donnant d'excellents résultats. Il consiste tout simplement dans l'emploi de cendre commune de bois qu'on humecte d'eau, de manière à en faire une bouillie épaisse. On en frotte avec une brosse ou un tampon d'herbe la partie encore fraîchement coupée. Cette cendre pénètre si bien entre tous les interstices des fibres ligneuses, que la pluie même, en glissant sur le bois qui en est frotté, n'en enlève que la partie superficielle et on laisse toujours une couche suffisante. Ce simple enduit protecteur empêche le bois de se fendiller, et sa nature alcaline éloigne les insectes.

Moyen pour reconnaître la faculté germinative des grains.

Le *Cultivateur charentais* indique, pour reconnaître la faculté germinative des grains, un moyen bien facile, et qui n'est pas nouveau, mais qui peut rendre de grands services aux cultivateurs. Voici en quoi il consiste :

« On prend une assiette ou une soucoupe dont on garnit le fond avec un morceau de drap un peu épais, fortement imbibé d'eau ; au-dessus de ce morceau de drap, on place les grains et on les recouvre d'un autre morceau de drap également imbibé d'eau. On met cette soucoupe dans un appartement à température assez élevée, sur le manteau d'une cheminée, auprès d'un poêle où l'on fait du feu, ayant soin d'entretenir l'humidité, sans excès, cependant, car on s'exposerait à faire pourrir les grains. Chaque jour on peut ainsi suivre la marche de la végétation en soulevant le drap qui recouvre les grains.

« Avant de commencer cette opération, il faut avoir eu soin de compter les graines, car, en les recomptant de nouveau après la germination, on sait dans quelle proportion se trouvent les bonnes et les mauvaises, et l'on règle les semences en conséquence ; par exemple, si sur 20 graines 10 seulement ont germé, il faudra doubler la semence. Pour obtenir ce degré d'appréciation il ne faut pas choisir les graines avec lesquelles on veut procéder à des essais, mais bien les prendre au hasard dans le tas.

« A ces conditions égales de température, toutes les graines ne germent pas aussi promptement les unes que les autres. Le trèfle, la luzerne, la laitue, etc., placées dans des conditions normales, montrent le germe au bout de trois jours ; les betteraves, les asperges, les salsifis, demandent beaucoup plus de temps ; le melon ne germe qu'au bout de huit à dix jours. Il ne faut pas désespérer de la qualité de la graine tant que l'on ne voit pas de la moisissure par-dessus ; mais à partir de ce moment tout espoir est perdu.

« On peut encore s'assurer de l'état des graines qui restent en retard en les écrasant entre les doigts : on voit de cette façon si la graine est pourrie ou bien si elle suit la marche de la végétation. »

Nous engageons les cultivateurs à faire usage de ce moyen avant de jeter les graines dans la terre, car il est bien fâcheux de perdre une récolte faute d'avoir pris toutes les précautions nécessaires.

Les oiseaux et l'agriculture.

On se plaint de tous les côtés que les récoltes sont ravagées par les insectes, et l'on se demande si les maladies qui sévissent avec tant d'intensité sur les végétaux ne proviennent pas de la piqûre des insectes, et, malgré cela, on prend des mesures tout à fait propres à perpétuer les générations de ces insectes pernicieux. On réduit par toutes sortes de moyens très sensiblement les oiseaux qui ont été créés pour se nourrir d'insectes qui s'accroissent chaque jour davantage, et par conséquent ils dévorent les végétaux.

Que l'on y songe donc sérieusement. La conservation des oiseaux est aujourd'hui un fait d'une haute portée économique ; la production des matières premières est fortement intéressée dans la question. Il conviendrait de faire une étude sérieuse sur les différentes espèces d'oiseaux insectivores propres à protéger nos récoltes et d'empêcher leur destruction.

Conservons donc les petits oiseaux, qui nous offrent en même temps et l'utile et l'agréable.

Terminons ces quelques lignes par les observations suivantes qui sont dues à M. le maréchal Vaillant, et que nous empruntons à la *Revue d'économie rurale* :

« ... J'ai vu des forêts ravagées cinq à six années de suite par des chenilles, principalement des forêts à essences de chênes. Dès le mois de juin, les branches étaient déjà dépourvues de toute verdure ; les feuilles avaient été dévorées bien avant d'avoir acquis leur croissance, et le mal était si grand que l'existence même des arbres paraissait être compromise ! Eh bien, l'année où le fléau avait acquis les plus effroyantes proportions fut celle aussi où il devait prendre fin.

« Au printemps suivant, tout fut vert et admirablement feuillé ; à peine les forêts présentèrent-elles encore de ces hideux amas de milliers de petites chenilles : tous les autres avaient disparu. Par quelle cause ? Je ne le sais pas précisément, mais voici ce que j'ai observé. L'hi-

ver précédent, et à deux ou trois reprises, la terre se couvrit tout à coup d'une couche épaisse de neige. Je m'étais souvent demandé comment, dans de pareilles circonstances, nos petits oiseaux faisaient pour vivre. Les lapins rongent l'écorce des arbres, les lièvres peuvent gratter la neige et découvrir un peu l'herbe ou le blé; mais les oiseaux, à la fois si faibles et pourvus d'un si grand appétit? Eh bien, pour plusieurs espèces du moins, je n'ai plus d'inquiétude, et je sais comment ils peuvent vivre quand la neige est couverte de neige.

"J'ai vu ces oiseaux se jeter sur les nids de chenilles dont je parlais tout à l'heure, les déchirer avec leurs becs et leurs pattes, et en dévorer tous les habitants. Ils mettaient une sorte de rage dans cette opération, et l'on peut dire que si ce travail des oiseaux n'a pas été l'unique cause de la disparition presque totale des chenilles au printemps, du moins a-t-il contribué à en diminuer considérablement le nombre."

Après de semblables faits si bien constatés, comment peut-on se décider à détruire un seul oiseau?

Choses et autres.

Quelques conseils agricoles.—Anciennement dans nos campagnes le prix de la main d'œuvre se réduisait presque à rien; il suffisait, le plus souvent, de nourrir et d'entretenir l'ouvrier agricole; l'instruction était considérée comme superflue, sinon nuisible, à tel point que dans plusieurs paroisses on s'opposait à l'établissement d'une école. Maintenant les choses ont changé de face; il faut dépenser beaucoup d'argent pour défricher et pour fumer les terres. A présent, pour travailler dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'être initié aux principes élémentaires d'agriculture, sans cela on doit céder le manche de la charrue à un autre, ou bien s'abstenir de toute culture, ce qui vaut mieux que de marcher vers la ruine.

Il est très important que l'on prenne tous les moyens possibles pour récolter de très fortes quantités de foin, car c'est le moyen d'avoir à sa disposition de grandes ressources.

Un cultivateur doit faire tout son possible pour cultiver ses céréales dans les meilleures conditions possibles, plutôt que d'en trop développer la culture dans de mauvaises conditions.

Le meilleur engrais.—Tous les cultivateurs s'occupent-ils de fabriquer des engrais et d'en mettre une quantité suffisante sur leurs terres? Assurément non, car nous voyons avec peine que la plupart des cultivateurs laissent perdre le meilleur engrais: le purin des animaux, qui leur est même nuisible, car il va s'écouler quelquefois dans l'abreuvoir de leurs bestiaux, ou dans les rivières, s'il ne séjourne pas constamment dans la basse-cour. Recueillez-le donc avec grand soin, utilisez-le à la fabrication des engrais; de cette manière la terre vous rendra avec usure les trésors que vous lui confiez. Le plus précieux des engrais remplira vos cours, de nombreux bestiaux peupleront vos étables et l'abondance renaîtra sur la ferme.

Poids et mesures.—Dans la mise en pratique des diverses recettes du laboratoire domestique, on est quelquefois embarrassé pour défaut de balances et de poids convenables. A l'aide des quelques données qui suivent, on pourra, dans beaucoup de cas, substituer la mesure au poids.

- Une pinte de farine tamisée non tassée pèse une livre.
- Une chopine de sucre granulé pèse une livre.
- Deux tasses de beurre fonlé pèsent une livre.
- Dix œufs en moyenne font une livre (sans la coquille).
- Cinq tasses de farine tamisée donnent une livre.
- Pour les liquides du même poids ou à peu près que l'eau, comme le vinaigre, le vin, l'alcool, le brandy, l'huile:

- Un verre ordinaire ou tumbler vaut huit onces.
- Un verre à vin vaut quatre onces.
- Un verre à liqueur vaut deux onces.
- Une cuiller à soupe vaut une demi once.
- Une cuiller à thé vaut un dragme (huitième d'once).
- Pour la pâte, on emploie une cuiller à thé haute de soda pour une livre de farine, et quand on ajoute de la crème de tartre, on en met deux cuillers pour une de soda.
- Ces mesures sont suffisamment exactes.

Incubation artificielle des canards.—M. Toussaint ont transporté à Ste Anne de Beaupré, leur établissement où ils exercent l'industrie de l'incubation artificielle des canards. Ils es-

pèrent durant la saison prochaine, exporter de 30,000 à 35,000 canards dits *canards de Pékin* qui commandent un prix élevé en conséquence de leur grosseur et de la qualité supérieure de leur chair.

Remède contre les brûlures.

Le jus de grosellier est, assure-t-on, un remède efficace contre les brûlures. On imbibé des linges dans ce jus, ou enveloppe la partie atteinte de brûlures; la plaie se cicatrise et guérit très rapidement.

Moyen pour avoir un baromètre économique.

Voulez-vous avoir un baromètre économique, prenez un demi-gramme (neuf grains) de camphre, autant de salpêtre et de sel ammoniac. Dissolvez ces matières séparément dans de l'eau de vie pure d'au moins dix-huit degrés, ce qui se fait promptement pour les sels, mais plus lentement pour le camphre.

Pour accélérer, chauffez au feu ou à l'eau chaude le petit pot dans lequel vous voulez obtenir la solution camphrée.

Ces matières dissoutes, mélangez-les dans un flocon oblong, de la forme de flocons contenant de l'eau de Cologne, que vous fermez d'un bouchon et cachez à la cire. Suspendez-le ensuite de manière qu'il soit exposé au nord.

Les cristallisations qui se produiront à l'intérieur du flocon indiqueront très facilement des changements de temps. La limpidité du liquide annonce le beau temps; s'il vient à se troubler, c'est signe de pluie; si la glace se forme au fond, l'air sera lourd ou bien il gèlera.

La présence des petites étoiles dans le liquide présage la tempête; de gros flocons pronostiquent le temps couvert ou la neige; des filaments à la partie supérieure, le vent; de petites pointes, un temps humide ou nébuleux. Quand les flocons montent ou se tiennent dans le haut du liquide, le vent doit se produire dans les couches supérieures de l'air. Plus la glace monte, plus le froid deviendra rigoureux.

Mèche de lampe

Quand on met une nouvelle mèche à une lampe il faut d'abord l'imbiber de vinaigre, et la laisser ensuite sécher. Cela la fera durer plus longtemps et elle éclairera mieux.

A LOUER

UNE TERRE située près de l'église de St Augustin, comté de Portneuf.

S'adresser à

JEAN D. BROUSSEAU
62 rue St Louis, QUÉBEC.

On peut avoir des renseignements au bureau de la Gazette des Campagnes.
14 mars 1859.

GRANDE OCCASION

LIVRES A PRIX RÉDUITS

POUR

Bibliothèques paroissiales et particulières.

Nous offrons en vente avec un grand escompte sur les prix ordinaires des Libraires notre assortiment de détail de Livres de Théologie, Histories variées, Littérature.

Vente sans réserve.—Conditions faciles de paiement à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
6 à 14, rue St Vincent, Montréal.

7 février 1859.—3



14 février 1889.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

Cheval canadien à vendre.

Le soussigné offre en vente un magnifique Etalon canadien, à poil rouge brun; pesant, 1300 livres; hauteur, 5 pieds et 2 pouces; Agé de six ans et pouvant facilement faire un mille en trois minutes. Ce cheval a obtenu le 1er prix à l'exposition agricole du comté de Kamouraska. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur-canadien ne sauraient avoir une meilleure chance qu'en s'adressant à

FRANÇOIS GENDRON, à
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

17 janvier 1889.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONNS,
BETAIL AYRSHIRE,;

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTRÉAL

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,
Gérants, à Montréal.

Cheval à vendre.

La Société d'agriculture du comté de Kamouraska offre en vente un magnifique cheval de ferme. Conditions libérales. S'adresser à

A. RICHARD,
à St-Paschal P. Q.

10 janvier 1889.

Bureau:
54,
rue du Palais
Haute-Ville
Québec.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps mâles et femelles.

24 mai 1888.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888--Arrangement pour la saison d'hiver--1889.

Le et après lundi, 26 novembre 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.35
Pour Lévis.....	9.50
Pour Halifax et St-Jean.....	10.38
Pour Lévis.....	15.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	15.50
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.32

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Monoton, N. Bk., 23 novembre 1888.

LES
Célèbres Lunettes
DE
B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait les meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix 35 cts.